



CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 27 MARS 2026,
18 heures
SALLE DE LA MAIRIE



- Approbation du procès-verbal de la séance du 20/03/2026
- Décisions prises par Mr le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Délibérations :

- D.2026.08 : Désignation d'un secrétaire de séance
- D.2026.09 : Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire
- D.2026.10 : Indemnité des élus
- D.2026.11 : Election des délégués au SIVOSS de Saint Antoine la Forêt
- D.2026.12 : Election des délégués au Syndicat Départemental de l'Energie 76 (SDE76)
- D.2026.13 : Election du délégué au Parc Régional des Boucles de la Seine Normande
- D.2026.14 : Règlement intérieur du Conseil Municipal
- D.2026.15 : Commission d'appel d'Offres
- D.2026.16 : Composition des commissions communales
 - Commission FINANCES – SIVOSS
 - Commission TRAVAUX
 - Commission ACTION SOCIALE (CCAS)
 - Commission ANIMATION – INFORMATION
 - Commission URBANISME
- D.2026.17 : Désignation d'un correspondant Défense
- D.2026.18 : Délégation de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement



Le Maire
Michel CAVELIER